

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

LOI

L/2001/.....⁰¹⁵...../AN

**RATIFIANT ET PROMULGUANT LES STATUTS DE L'INSTITUT DE
NORMALISATION ET DE METROLOGIE DES PAYS ISLAMIQUES**

L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Vu les dispositions de la Loi Fondamentale notamment en ses articles 59 et 77;
Après en avoir délibéré, adopte.

Le Président de la République promulgue la Loi dont la teneur suit :

Article 1er : Sont ratifiés et promulgués les Statuts de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays Islamiques.

Article 2 : La présente Loi sera enregistrée et publiée au journal officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat

Conakry, le.....11...OCTOBRE.....2001



GENERAL LANSANA CONTE